



EXTRAIT DE PÉTITION

(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 39 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE, selon l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), 3 % des enfants de moins de 15 ans du Québec, soit près de 35 000 enfants, vivent avec une incapacité, c'est-à-dire un état ou un problème de santé à long terme;

CONSIDÉRANT QUE ce taux augmente avec l'âge et affecte près de 30 000 jeunes supplémentaires pour la tranche des 15-24 ans, toujours selon l'OPHQ;

CONSIDÉRANT QUE le matériel spécialisé répondant aux besoins médicaux est souvent très dispendieux;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs parents d'enfants handicapés sont forcés d'arrêter de travailler afin de s'occuper de leur enfant en état d'incapacité;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses familles sont incapables de payer les équipements médicaux spécialisés;

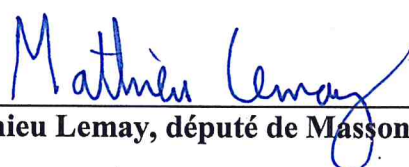
CONSIDÉRANT QUE plusieurs enfants ont un réel besoin d'équipement relié à leur condition de santé afin d'obtenir une qualité de vie raisonnable;

CONSIDÉRANT QUE la survie de plusieurs enfants dépend de l'achat d'équipement médical spécialisé, selon leur incapacité;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de procéder au paiement intégral des frais d'équipements médicaux spécialisés pour les enfants de moins de 18 ans, ainsi que de soutenir davantage les familles dans l'aménagement de tels équipements dans leur milieu familial.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Mathieu Lemay, député de Masson

2017-09-19
Date de signature de l'extrait